

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES SERVICE EMPLOI ET FORMATION Chartres, le 12 juin 2020

Deux postes d'Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) A temps complet Au service Enseignement sont à pourvoir

(Catégorie C – Cadre d'emplois des ATSEM ou Contractuel)

L'ATSEM apporte une assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, ainsi que la préparation et la mise en état de propreté les locaux et du matériel. Il participe à l'encadrement des enfants pendant la restauration scolaire.

MISSIONS:

Pendant le temps scolaire :

- Aider les enfants dans leurs gestes quotidiens, au rangement des vêtements, au passage aux toilettes, au change de l'enfant s'il s'est sali, à faire sa toilette si nécessaire,
- Veiller à la salubrité constante des locaux (sanitaires, salles de classe, couloirs, préau...),
- Aider aux soins des enfants pour des blessures très légères sous la responsabilité du directeur d'école,
- Participer à l'accueil des enfants et des parents avec un enseignant,
- Préparer, ranger et participer à la collation des enfants,
- Aider à la préparation et au rangement des activités mises en place par l'enseignant,
- Aider à l'installation et au rangement du matériel de motricité,
- Participer aux activités en respectant les consignes de l'enseignant,
- Préparer la mise en place et ranger les lits,
- Aider à la couverture des livres et des cahiers,
- Participer aux sorties pédagogiques sous la responsabilité de l'enseignant.

En dehors du temps scolaire et avec les collègues :

- Entretenir le matériel pédagogique et les jouets ;
- Entretenir les locaux : nettoyer des sols, les murs (à hauteur d'homme), mobiliers, sanitaires, des lavabos...
- Entretenir le matériel de nettoyage,
- Commander, gérer les stocks et ranger les produits de nettoyage,
- Ramasser, trier, évacuer les déchets courants (sortie et entrée des containers),
- Surveiller l'état et l'hygiène des matelas, des lits, des couettes, des draps, des oreillers (les changer si besoin).

Pendant le temps de restauration :

- Encadrer et surveiller les enfants à l'intérieur et à l'extérieur des locaux scolaires, accompagner les enfants au restaurant scolaire, assurer le pointage des enfants,
- Assurer une aide matérielle aux enfants,
- Veiller au passage aux toilettes et au lavage des mains,
- Aider si nécessaire pour l'habillage et le déshabillage des enfants,
- Installer les enfants à table, participer au service de table, les aider à s'alimenter.

COMPETENCES:

Savoirs : Identifier les besoins de l'enfant, maitriser les règles d'hygiène et de sécurité, maîtriser les techniques de nettoyage.

Savoir-faire: Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, mettre en œuvre les activités et projets des enseignants, aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie, utiliser et gérer le matériel d'entretien. **Savoir être**: Sens du travail en équipe, esprit d'initiative, qualités relationnelles, discrétion professionnelle,

Polyvalence et adaptabilité.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE:

<u>Diplôme requis</u>: CAP Petite enfance

Temps de travail annualisé selon le calendrier scolaire

Un poste est situé à l'école Pauline Kergomard et le second poste à pourvoir est un poste itinérant.

Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation et CV) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, avant le 13 juillet 2020.